



**Union des Syndicats SUD
du Groupe Safran**

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - contact@sud-safran.com

Union

CCE HERAKLES

Lundi 15 octobre 2012

CCE du 10 octobre 2012

L'essentiel des points d'information présentés lors de ce CCE portaient sur le déploiement d'activités support ex-SME vers les CSP SAFRAN, comme cela a été fait au Haillan après la constitution du groupe SAFRAN.

Les points essentiels de l'ordre du jour :

- Point sur la situation d'HERAKLES, exposé du Président :

✓ La direction prétend que le nombre et le prix des propulseurs du programme M51 faits après 2015 sont en cours de négociation avec la DGA (Direction Générale de l'Armement).

✓ La grande station Bio de St Médard ne démarrerait pas avant l'automne 2013, au tiers de sa capacité puis de manière nominale en 2014-2015, et ceci dans le meilleur des cas.

La raison de ces échéances est due aux travaux de dépollution de la nappe phréatique imposés par la DREAL.

✓ Les projets en cours de négociation pour le spatial seraient :

Ariane 5 ME, qui serait le meilleur compromis entre les carburants solides et liquides selon le PDG (2 EAP, Etage d'Accélération à Poudre), VULCAIN, VINCI, Herakles et Snecma Vernon).

Sur Ariane 6 plusieurs versions sont à l'étude, si une version tout liquide était retenue, Herakles et Régulus serait fortement impactée.

Ariane 6 ne rentrerait en service qu'à partir de 2025.

✓ Effectifs et transfert des compétences:

Il y aurait au 31/12/2012, selon le DRH Mr Boulan, environ 150 emplois précaires (intérimaires, CDD) sur le Haillan et 30 sur St Médard.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, chacun pourra apprécier la politique de l'emploi SAFRAN.

Les élus ont évoqué le nécessaire transfert de compétences lié à la pyramide des âges et notamment au CRB et à Toulouse.

La direction a répondu par de belles paroles sans engagements précis et réels.

- Point d'étape concernant la mission d'expertise des comptes annuels 2012 et des comptes prévisionnels par le cabinet Syndex :

Le cabinet Syndex a rendu un rapport partiel en raison du manque d'informations transmises par la direction.

L'ensemble des élus du CCE a voté une motion de rappel de la loi, proposée par SUD, concernant l'obligation de transmettre les informations demandées.

- Information en vue de la consultation du CCE sur le projet des achats hors production dans le CSP Safran Purchasing.

- Information en vue de la consultation du CCE sur le projet de Modernisation Finance relatif à l'intégration dans le CSP des activités ex-SME concernées.

Toujours aussi subtil, le PDG Mr Schleicher a tenté de demander l'avis aux élus sur le sujet alors que nous ignorons les conditions de ces transferts pour les salariés et que nous n'étions que sur la partie : INFORMATION.

Etant donné la complexité de cette organisation et les enjeux pour les personnels concernés (changement de statuts et mobilité) les élus SUD ne donneront un avis qu'après une information complète et détaillée sur le sujet.

A ce jour, aucune garantie n'a été apportée par la direction sur les possibilités des personnels concernés de refuser d'intégrer un CSP (Centre de Services Partagés), de changer de statut ou la mobilité.

Aucune garantie non plus sur la possibilité de réintégrer son site et son statut d'origine en cas de mauvais vécu.

Mr Boulan, visiblement mieux informé sur les obligations juridiques de l'employeur que son supérieur, a dit que le CCE, les CHSCT et les CE seraient consultés et qu'aucune décision ne sera demandée aux salariés concernés avant ces rendus d'avis.

- Information en vue de la consultation du CCE sur la phase 2 du projet Safirh : intégration des salariés du périmètre ex-SME :

La direction a eu des difficultés à expliquer aux ex-SME la signification des lettres SAFIRH mais leur a répondu que cela correspondait approximativement à l'administration des ressources humaines...

L'application au Haillan a abouti à la suppression de postes et à de gros problèmes notamment en cas d'erreur de payes.

Le projet prévoit le traitement des payes par SAFRAN (à Toulouse) et dépossède « les correspondants locaux » de toute saisie sur la paye.

Retour d'expérience au Haillan : 50 % des salariés ont été impactés par des erreurs de paye et il a fallu plus de 10 mois pour rectifier en partie la situation...